



FICHE MISSION

Année universitaire
2010-2011

CHARGE DE MISSION « EGALITE DES CHANCES »

Montant maximum de la
PRP : 12 hTD

L'ENSAIT a choisi de participer au programme « parcours de réussite en études longues des jeunes issus de familles modestes » initié par la région depuis la rentrée 2007-2008.

Dans le cadre de la campagne 2008-2009, le chargé de mission « égalité des chances » aura pour principales missions :

- D'entrer en contact avec les IUT de la région,
- D'identifier et sélectionner des candidats potentiels,
- De mettre en place un tutorat entre ces candidats et des étudiants de l'ENSAIT,
- De recruter les tuteurs étudiants,
- De recruter des enseignants référents,
- D'assurer le pilotage du dispositif en liaison avec la région (assister aux réunions, suivre les contrats, les financements, etc...)

Il peut être mis fin à la fonction du chargé de mission « égalité des chances » par perte de qualité d'enseignant, par démission ou par décision du Directeur de l'ENSAIT après avis du Directeur de la Formation.

Le chargé de mission « égalité des chances » s'engage à remettre chaque année un rapport d'une page maximum retraçant sommairement les actions menées au titre de l'année universitaire.

Nom Prénom :
Grade :

Date et Signature